

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électromécanique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ME472 Projet entrepreneurial			
Code	TEME1M72	Caractère	Optionnel
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le projet professionnel en gestion est un projet de groupe, transversal et intégrateur des différents éléments de formation du programme de bachelier, axé sur le développement d'un projet d'entreprise (création d'une nouvelle entreprise, reprise d'une entreprise existante, projet d'exportation, de développement d'une nouvelle activité au sein d'une entreprise existante, etc.). La finalité du projet est la création d'un business plan. Ce projet ne doit pas obligatoirement être un projet dans le secteur marchand ; un projet culturel ou d'économie sociale peut servir d'objet, mais il doit être clairement positionné dans un contexte économique qui assure sa viabilité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**

- 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
- 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
- 2.2 S'autoévaluer
- 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
- 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
- 2.5 Mener et accompagner une équipe
- 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
- 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
- 3.4 Exercer un esprit critique
- 3.5 Effectuer des choix appropriés

Compétence 4 **Innover, concevoir ou améliorer un système**

- 4.3 Elaborer des procédures et des dispositifs

Compétence 5 **Gérer les systèmes complexes, les ressources techniques et financières**

- 5.1 Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget
- 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens

- #### 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives

A la fin du cours, les étudiants seront capables de :

--

— —

--

—

Liens avec d'autres UE

Corequis pour cette UE : aucun

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEME1M72: Projet entrepreneurial

Projet entrepreneurial

Ce cours poursuit principalement trois objectifs :

- Sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprise en général, et plus spécifiquement, à l'entrepreneuriat comme choix potentiel de projet professionnel ;

- Confronter les étudiants au monde de l'entreprise et, plus particulièrement, au point de vue de professionnels sur un projet intégralement montés par eux.

Plus spécifiquement, ce cours est axé sur le développement d'un projet d'entreprise (création d'une nouvelle entreprise, reprise d'une entreprise existante, projet d'exportation, de développement d'une nouvelle activité au sein d'une entreprise existante, etc.).

Ce projet ne doit pas obligatoirement être un projet dans le secteur marchand ; un projet culturel ou d'économie sociale est tout aussi pertinent, mais il doit être clairement positionné dans un contexte économique qui assure sa viabilité.

Le cours s'articule autour de (i) séances de cours où le présentiel est important puisque ces séances de cours permettent de doter l'étudiant de tous les outils nécessaires au développement d'un projet entrepreneurial et de rencontrer des experts et mentors, et (ii) d'un travail de testing d'un projet entrepreneurial fictif à accomplir en groupe-projet. Cette méthode (pédagogie par projet) permet de développer des connaissances entrepreneuriales, mais aussi les savoir être et comportements entrepreneuriaux en équipe, ainsi que les réalités de terrain de l'entrepreneuriat.

Néant

Lectures conseillées :

Osterwalder, A, Pigneur, Y., Bernarda, G., Smith, A. (2015), La méthode Value Proposition Design, Pearson France.
 Racquez, S. (2014), Business model creation. Le guide pratique du créateur d'entreprise, Editions Edi.pro : Liège.

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Remarque préliminaire

Pour pouvoir valider le cours, les étudiants doivent avoir développé, en groupe de 5 étudiants, un projet entrepreneurial documenté à travers un journal du projet.

Evaluation continue

La note d'évaluation continue est attribuée par le titulaire du cours sur base du travail réalisé durant l'année sur le projet, mais aussi des retours transmis par l'assistant-référent et par le mentor du groupe

Note de groupe

Pondération : 25 % de la note

Examen hors session d'examen (mai)

Journal du projet entrepreneurial

A réaliser en groupe et à rendre une semaine avant la présentation orale du projet

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

a. Examen oral : pitch du projet

A réaliser en groupe en mai

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

b. Rapport critique individuel

A réaliser individuellement et à rendre pour fin mai: l'étudiant décrit et autoévalue sa participation au travail du groupe et réfléchit à ce que lui a apporté le cours.

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).